



Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la pêche

Arrêté du

portant nomination au conseil d'administration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon)

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.717-1;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article D. 812-1 ;

Vu le décret n°2009-189 du 18 février 2009 modifié portant création de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon), notamment son article 5,

Arrêtent

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) au titre des personnalités qualifiées représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Jean-Louis FAVIER, proviseur de l'Etablissement public local de Tournus ;
- M. Pierre GUEZ, directeur général du groupe Dijon-céréales, président du pôle de compétitivité Vitagora ;
- M. Benoît LESAFFRE, vice-président du pôle de recherche et d'enseignement supérieur Université Paris-Est ;
- Mme Marie-France DESTAIN, professeur, directeur de l'Unité mécanique et construction à la faculté des sciences agronomiques de Gembloux (Belgique) ;
- Mme Marie-Sophie PETIT, responsable du service « Territoire, environnement, énergie, climat et productions végétales » de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne ;

- M. Patrice ROBICHON, conseiller scientifique du groupe Pernod-Ricard, délégué au développement durable ;
- M. Erwin STUCKI, chef du département planification et ressources Agroscope Changins-Wädenswil ACW, responsable ressources humaines de la station de recherche ACW ;
- M. Jean-Baptiste LESORT, directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat de Vaulx-en-Velin.

Article 2

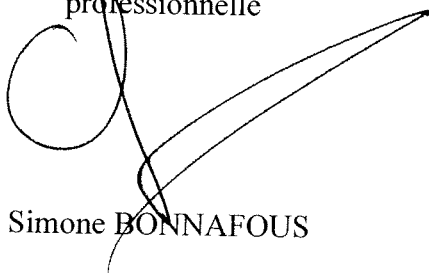
Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} mars 2013.

Article 3

Le directeur général de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié, sous forme d'extrait, au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

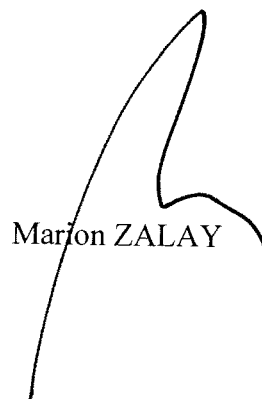
Fait le **30 OCT. 2012**

La ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche
Pour la ministre et par délégation,
La directrice générale pour
l'enseignement supérieur et l'insertion
professionnelle



Simone BONNAFOUS

Le ministre de l'agriculture de
l'agroalimentaire et de la forêt,
Pour le ministre et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement et
de la recherche



Marion ZALAY